



PAR COURRIEL

Québec, le 7 juin 2022

Madame, Aude Tremblay
Directrice adjointe de la conservation et de la gestion des écosystèmes
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
aude.tremblay@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de désignation de réserve de biodiversité d'Anticosti – Questions complémentaires – DQ5



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **9 juin 2022, 16h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie Gagné
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Vous avez tenu une séance d'information sur le projet de désignation de la réserve de biodiversité d'Anticosti, le 22 mars 2022, au cours de laquelle vous avez présenté une structure de gouvernance et la composition de l'équipe de gestion. Lors de la consultation publique du BAPE, ces informations ont de nouveau été présentées avec certains ajustements. Veuillez indiquer les principales différences entre les informations présentées au moment de la séance d'information et celles qui l'ont été au moment de la consultation publique, spécifiquement à l'égard de la structure de gouvernance et de la composition de l'équipe de gestion. Indiquez les personnes ou les entités consultées en lien avec les modifications apportées entre les deux moments.
2. Dans le plan de gestion du site du patrimoine mondial Anticosti (DA4, p. 26), une équipe permanente de gestion envisagée y est décrite. Les rôles et les responsabilités de chaque acteur y sont décrits. Le président directeur général serait « responsable des aspects de la gestion relatifs à la mise en valeur, l'éducation et la recherche scientifique dans la RBA [réserve de biodiversité Anticosti] et les RÉ [réserves écologiques]. Il [...] assure la coordination avec le MELCC, le MFFP, la Sépaq et l'organisme pour la protection du bien et de la zone tampon dans la RBA, les RÉ et le parc national ».
 - a) À quel organisme fait-on référence dans l'extrait cité?
 - b) De qui relèverait cette équipe de gestion?
 - c) Expliquer le rôle et la place de l'équipe de gestion dans la structure de gouvernance.
3. Dans votre document de présentation de la structure de gouvernance (DA3, p. 17), il est indiqué que le gouvernement du Québec aurait un siège au conseil d'administration de la société de gestion.
 - a) Quel ministère représenterait le gouvernement du Québec?
 - b) Veuillez préciser son rôle.